



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

création

Question écrite n° 65101

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la proposition faite page 57 du rapport de M. Charzat, selon laquelle les entreprises innovantes ayant besoin d'apports de capitaux à tous les stades de leur développement, et principalement aux trois étapes clés de leur croissance (l'amorçage, la croissance, et l'introduction en bourse), il conviendrait de « faciliter le financement lors de l'amorçage : investir dans les jeunes entreprises est une activité risquée, et la gestion de ce type de risque ne fait pas partie des traditions françaises. Le capital d'amorçage est le maillon manquant dans la chaîne de financement. Cela tient à la faiblesse de la culture d'actionnariat, au petit nombre de "business angels" (entrepreneurs disposant d'une capacité d'investissement liée à la vente de leur entreprise), et la propension forte de ceux-ci à se délocaliser et réinvestir dans d'autres pays. Il est donc indispensable d'inciter les Français à cofinancer des projets innovants en offrant un avantage fiscal proportionnel à la prise de risque. Ces dispositifs devraient favoriser le "love money" (capitaux apportés par l'entourage), mais aussi renforcer le rôle de ces "business angels". Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65101

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4455